

RESPONSABLE D'AGENCE EN ETTI

Outils-métiers pour les Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion









Cadre d'activité

Les activités d'un.e responsable d'agence ETTI s'exercent en respect du cadre règlementaire du travail temporaire et auprès d'un public spécifique : les personnes relevant du Pass IAE.

Le projet social de l'ETTi vise l'inclusion de ces personnes et leur autonomisation pour accéder à un emploi durable. Et le modèle économique de l'ETTi est imbriqué à son projet social.

Cela implique que le fonctionnement de l'agence est fortement impacté par cette mission d'inclusion : modèle économique particulier, partenaires spécifiques, réglementation et publics cibles.

Descriptif d'activité

Le-la responsable d'agence est le-la garant-e du projet social de l'ETTi.

Il-elle assure la rentabilité de son entité dans le respect des règles en vigueur et des objectifs fixés.

Il-elle crée l'adéquation entre le projet professionnel des demandeurs d'emplois et les opportunités d'activité et d'emploi dans son périmètre géographique.









LES ACTIVITES PRINCIPALES

Titre de la mission : Pilotage et gestion de l'agence

Objectif de cette mission

- Garantir la qualité du projet social.
- Construire et piloter la stratégie de l'agence et le plan de développement de l'activité commerciale.
- Représenter et promouvoir le modèle de l'IAE auprès des services publics et des entreprises.

Liste d'activités en lien avec cette mission

Pilotage du projet social de l'agence, en lien avec l'ensemble des parties prenantes (permanents, intérimaires, partenaires et clients).

Participation aux réseaux économiques (CCI, etc.) et institutionnels locaux (Service public de l'emploi et de l'insertion, collectivités, etc.).

Conventionnement avec l'Etat, suivi des objectifs et reporting annuel.

Gestion financière et administrative de l'agence, en réalisant les objectifs financiers, tout en veillant à la qualité des procédures.

Respect de la règlementation. Mise en œuvre des actions de prévention et de sensibilisation à l'hygiène et à la sécurité.











Prévention et maîtrise des risques encourus par l'activité : financier, juridique, URSSAF, A.T.

Animation de la clause d'insertion auprès des clients, des intérimaires et des institutionnels.

Mise en œuvre de la politique et des objectifs qualité pour satisfaire les parties prenantes et les fidéliser.

Portage stratégique de la politique de formation dans le projet d'entreprise.

Développement d'une stratégie de communication.











Titre de la mission : Management d'équipe

Objectif de cette mission

• Piloter une politique RH au sein de son agence (réglementation, droit social, SST, qualité, ...)

Liste d'activités en lien avec cette mission

Animation de l'équipe agence en fonction d'objectifs définis.

Recrutement des collaborateurs de son équipe.

Supervision du bon déroulement des missions des collaborateurs.

Accompagnement de l'évolution professionnelle des permanents et de leur montée en compétences.











Titre de la mission : Développement commercial

Objectif de cette mission

- Diriger l'action commerciale de son secteur.
- Explorer et mettre en œuvre les opportunités de croissance.

Liste d'activités en lien avec cette mission

Conduite et mise en œuvre d'une stratégie commerciale au sein de l'agence.

Garantie de la rentabilité de l'agence et la pérennisation de son modèle économique.

Elaboration du plan annuel d'actions commerciales (ciblage clients, répartition du portefeuille clients/prospects, définition des grandes orientations...).

Etude et validation de l'ensemble des propositions commerciales.

Garantie du respect des clauses des accords-cadres.

Développement du portefeuille-clients.

Vérification de la solvabilité des futurs prospects.











Titre de la mission : Accompagnement socioprofessionnel

Objectif de cette mission

• Garantir la mise en œuvre du projet social et de la qualité de l'accompagnement des parcours des salariés intérimaires relevant de l'IAE.

Liste d'activités en lien avec cette mission

Mise en place et animation de partenariats avec les acteurs économiques et institutionnels territoriaux.

Supervision de l'accompagnement socio-professionnel, suivi des indicateurs et des procédures.

Respect de la règlementation IAE (publics-cibles, diagnostic socioprofessionnel, critères d'éligibilité, taux d'insertion, ...).

Développement d'un réseau de prescripteurs et de partenaires de l'insertion sociale.

Innovation sociale.











La répartition des activités principales et complémentaires

Le niveau d'intensité est noté de 1 à 5.

5

- Pilotage et gestion de l'agence
- Management
- Développement commercial

4

• Accompagnement socioprofessionnel











Les compétences

Les compétences techniques :

Pilotage et management de l'agence

Définir une stratégie d'entreprise et le plan de développement de son activité sociale et commerciale.

Planifier et coordonner l'activité des permanents.

Piloter le centre de profit et assurer le reporting.

Assurer la gestion des ressources humaines au sein de l'agence.

Maîtriser les outils RH règlementaires pour accompagner ses collaborateurs.

Conduire une politique managériale

Accompagner au changement. Mettre en place au sein de sa structure une démarche d'amélioration continue.

Assurer un portage stratégique de la politique de formation dans le projet d'entreprise.

Conduire une politique de prévention au sein de son entreprise et durant les missions.











Développement commercial

Développer sa stratégie commerciale. Vendre sa prestation ETTI sans la dégrader et développer son offre insertion

Promouvoir l'ETTi et développer son réseau d'entreprises partenaires.

Assurer une veille économique et participer à la promotion de l'agence.

Entretenir la relation commerciale. S'inscrire dans une démarche de satisfaction client en adaptant son offre insertion.

Rédiger une offre commerciale adaptée au besoin client.

Accompagnement socioprofessionnel

Savoir travailler en mode projet et être capable de développer des initiatives, d'innover et de construire des projets.

Développer des collaborations avec les acteurs du territoire pour développer des projets innovants.

Développer des collaborations avec les acteurs de branche (AKTO, FPETT et FASTT).

Impulser une démarche qualité ou RSEI, dans une dynamique de résultat et de progrès avec l'ensemble des parties prenantes de l'ETTI (permanents, partenaires, clients et intérimaires).









Les compétences

Les compétences transverses :

Communication

TC

Sens de l'organisation.

Capacité à respecter un cadre règlementaire.

Capacité à apprendre en autonomie.

Capacité à travailler en équipe/ empathie

Capacité à résoudre des problèmes.











Les connaissances

Connaissance du droit du travail et de l'insertion : contraintes réglementaires sur la pénibilité, règles d'hygiène et de sécurité, clauses des contrats, droit à la formation.

Connaissance des spécificités économiques du bassin d'emploi et de la concurrence.

Connaissance du marché de l'intérim. Connaissance de la gestion d'un centre de profit.

Connaissance des secteurs d'activité, des métiers, des qualifications.

Connaissance des différentes lois (RH Juridique) en fonction des particularité des publics (réfugiés, ...)

Connaissance de l'écosystème de l'IAE.

Connaissance et maitrise des outils et dispositifs d'accompagnement socio-professionnel.











Les connaissances

Connaissance et maîtrise des acteurs et des réseaux économiques et institutionnels territoriaux.

Connaissance des métiers accessibles aux publics relevant de l'insertion.

Connaissance des outils et services de la branche (AKTO, FPETT et FASTT).

Connaissance des dispositifs de branche (CIPI, CDPI, Langue & Compétences, ...).

Connaissance de l'ingénierie de formation.

Maitrise des outils informatiques (bureautique classique, logiciels propres à l'entreprise, outils de sourcing, réseaux sociaux).





